

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** - (1977)  
**Heft:** 422

**Rubrik:** Courier

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 30.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Politisation du débat nucléaire: le temps du mépris

*Il ne se passe pas de semaine que nous ne recevions à la rédaction des contributions de lecteurs préoccupés par la question nucléaire. Inutile de préciser que, vu le format restreint de DP, il ne nous est pas possible de publier toutes ces mises, si intéressantes qu'elles soient. Numéro après numéro, nous choisissons donc pour publication celles qui nous semblent le plus directement contribuer à un élargissement du débat en cours; les autres, comme du reste une bonne partie du courrier qui parvient à la rédaction, alimentent la réflexion des groupes de travail de DP, jouant un rôle important, à notre sens, de stimulant de l'équipe rédactionnelle (Réd.).*

« Nos concitoyens désirent avant tout que les problèmes actuels se discutent posément et calmement. » C'est en ces termes qu'un communiqué de l'ATS (12.9.77) a résumé la conviction exprimée par le président de l'Union des Centrales Suisses d'électricité (UCS), M. Christophe Babaiantz, lors de la dernière assemblée de cette association.

Cette phrase reflète certainement le vœu de la totalité de la population suisse à propos du débat nucléaire évoqué par Monsieur Babaiantz. Pourtant, une question se pose : les promoteurs de l'énergie nucléaire sont-ils bien placés pour rappeler la valeur de la modération dans ce domaine ? A la seule lecture du communiqué, nous voyons que :

1. Le Président de l'UCS s'oppose à la clause du besoin (récemment adoptée par le Conseil fédéral) et au moratoire de quatre ans qui a fait l'objet d'une initiative de 125 000 personnes.

2. Parlant de ce moratoire, il y voit une entrave à la propriété, oubliant que la propriété d'autrui (à Bex, Wabrig, etc.) et la volonté des populations concernées seraient bafouées par la loi d'expropriation envisagée par M. Ritschard en vue de

l'installation de dépôts de déchets radioactifs dangereux pendant des siècles !

3. Il réprovoque les mouvements antinucléaires et se félicite de la fermeté manifestée à Gösgen envers eux, qu'il tient sommairement pour responsables exclusifs des blessés. A part ça beau silence sur les manifestations pacifiques (ex. : pour le moratoire, à Berne, le 28 août).

4. Il déplore la politisation du débat nucléaire. Pourtant, membre de la Commission fédérale de l'énergie, il donne à ce titre avis et recommandations au Conseil fédéral et à d'autres instances politiques. Sont donc visés en fait les politiciens qui s'engagent contre l'énergie nucléaire !

5. De plus, on sait que le Président de l'UCS cautionne une information qui, dite « objective », escamote pourtant complètement les problèmes et les inconnues liées à l'énergie nucléaire (cf. « Le Kilowattheure »). Et lui-même réussit (cf. Conférence au Cercle Démocratique à Lausanne l'hiver dernier) à parler des besoins énergétiques et de l'énergie nucléaire sans faire la moindre allusion à ces problèmes, ne serait-ce que la durée de la nocivité des déchets !

6. Pour sa part, le Président de l'Association suisse pour l'énergie atomique (ASPEA), M. Winkler, s'est récemment permis de taxer les antinucléaires de « victimes d'extrémistes et d'anarchistes » (sic), incitant presse et politiciens à n'être pas trop complaisants envers eux, niant en bloc le sérieux des savants opposés à l'énergie nucléaire !

Alors, je m'interroge : Où donc, au fait, se manifeste la modération des producteurs d'électricité ? Systématiquement opposés à toute forme de divergence par rapport à leurs projets, ces Messieurs n'ont à montrer, sous une apparence « posée et calme », que leur absolue intransigeance, leur volonté d'imposer à la population leurs idées et, pis, leurs réalisations, sans jamais mettre en question leurs présupposés.

Auront-ils un jour la probité élémentaire de se demander quelle est l'origine de l'opposition anti-nucléaire et de convenir que ce sont eux-mêmes qui la suscitent par leur inflexibilité initiale et obstinée ? Ils préconisent le calme dans le dialogue ? Mais, dans le dialogue, seul importe leur point de vue ! Et quelle piètre conception de la démocratie chez ces gens qui discréditent sans vergogne — en voulant même les museler — (cf. M. Winkler) tous ceux (simples citoyens, politiciens et même savants) qui, refusant de croire au dogme positiviste de l'infailibilité technique et humaine, s'élèvent contre le fait qu'on va léguer à nos descendants des déchets dangereux pendant des millénaires et s'opposent au surrégénérateur, clé de voûte de la politique des centrales nucléaires « classiques » (...)

« Consomme et tais-toi », voilà en réalité le slogan dont les promoteurs de l'énergie nucléaire voudraient que chacun se contente, comme le confirmait M. Jacques Desmeules, directeur de la Compagnie vaudoise d'électricité, lorsqu'il recommandait, le 14 juin dernier, aux milieux religieux soucieux de ces problèmes de « s'occuper de leurs affaires » !...

Eh bien, même si je regrette moi aussi, à certains égards, la politisation du débat nucléaire, je tiens à dire ma plus vive reconnaissance à tous les hommes politiques que l'intransigeance des promoteurs incite et même force à s'engager, parallèlement à des savants et à de simples particuliers, en faveur d'un débat véritable fondé sur une information qui, montrant les avantages de cette forme d'énergie, souligne aussi — et impérativement — dangers et inconnues qui subsistent.

Tout en espérant que les promoteurs du nucléaire vont changer de pratiques et respecter vraiment envers autrui les règles du jeu qu'ils lui recommandent d'appliquer, je suis de ceux qui disent qu'il est grand temps que soit institué un moratoire de quatre ans pour que s'instaure un débat national authentique et que finisse ainsi le Temps du mépris. Il aura déjà trop duré.

Jean Curchod